

## COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

*Sous réserves des modifications pouvant être apportées lors de son vote au prochain Conseil Municipal*

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS <b>EN EXERCICE</b> : 27          NOMBRE DE CONSEILLERS <b>PRÉSENTS</b> : 18          NOMBRE DE <b>POUVOIRS ENREGISTRÉS</b> : 7          NOMBRE DE CONSEILLERS <b>VOTANTS</b> : 25</p>	<p><b>L'an deux mille dix-sept, le mercredi 15 mars</b>, à vingt heures, le <b>Conseil Municipal</b> de la commune de <b>Mozac</b>, s'est réuni en session ordinaire <b>à la Mairie</b> sous la présidence de <b>Marc REGNOUX, Maire</b>, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le <b>jeudi 9 mars deux mille dix-sept</b>.</p>
--	---

### **PRÉSENT(E)S** : 18

MARC **REGNOUX**, MARTINE **BESSON**, ANDRÉ **CHANUDET**, CHRISTIAN **DE REMACLE**, PATRICK **FOURNIER**, YVES **JAOUEN**, DANIEL **JEAN**, MARIE-PIERRE **JUPILLE**, JEAN-FRANÇOIS **KAUFFMAN**, MAGALI **LABONNE**, MARIE-NOELLE **LAMBINET**, MICHEL **LIMAGNE**, JEAN-LUC **MERCERON**, ROLANDE **MOREAU**, GENEVIÈVE **NICOLAS**, ALAIN **PAULET**, GABRIEL **PORTIER**, KAREN **RAVIER**

### **REPRÉSENTÉ(E)S (7)** :

RÉGIS **ARNAUD** REPRÉSENTÉ PAR MICHEL LIMAGNE  
 MIREILLE **AUGHEARD**  
 NATERCIA **BRANDAO** REPRÉSENTÉE PAR JEAN- FRANÇOIS KAUFFMAN  
 ADRIEN **GIVERNAUD**  
 MURIELLE **GUISEPPI** REPRÉSENTÉE PAR ALAIN PAULET  
 CÉCILE **MENDES** REPRÉSENTÉE PAR MARC REGNOUX  
 MATTHIEU **PERONA** REPRÉSENTÉ PAR KAREN RAVIER  
 VÉRONIQUE **POUZOL** REPRÉSENTÉE PAR MARTINE BESSON  
 JEAN-MARC **TAVIOT** REPRÉSENTÉ PAR ANDRÉ CHANUDET

Secrétaire de séance : KAREN RAVIER

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H05. Il demande si le compte rendu du Conseil Municipal du 13 février 2017 appelle des remarques particulières de l'assemblée. Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu du Conseil Municipal du 13 février 2017 est :

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 1. RECOURS A L'ARTICLE 2122-22 DU C.G.C.T.

Rapporteur : Marc REGNOUX

N° d'alinéa de l'article 2122-22 du CGCT Délibération du 7 avril 2014	TIERS	OBJET	MONTANT
4. Marchés publics passés en délégation du Conseil Municipal et groupement de commandes	ADS	Ecole élémentaire récente Travaux de mise en accessibilité et de mise en sécurité Lot 1 = Désamiantage	9 700€

	COTTON FRERES	Ecole élémentaire récente Travaux de mise en accessibilité et de mise en sécurité Lot 2 = Démolition – gros oeuvre	38 009.25€
	NAVARON	Ecole élémentaire récente Travaux de mise en accessibilité et de mise en sécurité Lot 3 = Couverture - zinguerie	8 580€
	GS2A	Ecole élémentaire récente Travaux de mise en accessibilité et de mise en sécurité Lot 4 = Menuiseries extérieures	19 295€
	DOME MENUISERIE	Ecole élémentaire récente Travaux de mise en accessibilité et de mise en sécurité Lot 5 = Menuiseries intérieures bois	33 183€
4. Marchés publics passés en délégation du Conseil Municipal et groupement de commandes	VALLEE DOME FINITIONS	Ecole élémentaire récente Travaux de mise en accessibilité et de mise en sécurité Lot 6 = Plâtrerie – Peinture - Plafonds	76 167.56€
	GROUPE BERNARD	Ecole élémentaire récente Travaux de mise en accessibilité et de mise en sécurité Lot 7 = Carrelage - Faïence	5 721.5€
	GROUPE BERNARD	Ecole élémentaire récente Travaux de mise en accessibilité et de mise en sécurité Lot 8 = Revêtements sols souples	10 714.8€
	MAGNE	Ecole élémentaire récente Travaux de mise en accessibilité et de mise en sécurité Lot 9 = Plomberie – Sanitaires – Chauffage - Ventilation	33 833.51€
	SAEC	Ecole élémentaire récente Travaux de mise en accessibilité et de mise en sécurité Lot 10 = Electricité	44 470.51€

	AUVERGNE ASCENSEURS	Ecole élémentaire récente Travaux de mise en accessibilité et de mise en sécurité Lot 11 = Plateforme élévatrice	15 255€
4. Marchés publics passés en délégation du Conseil Municipal et groupement de commandes	SIEG du Puy-de-Dôme	Convention constitutive du groupement de commande d'achat d'électricité	Non connu

## FINANCES

Rapporteur : Marc REGNOUX

Marc REGNOUX présente les éléments du compte administratif des budgets « commune » et « caisse des écoles ».

Alain PAULET présente les éléments du compte administratif des budgets « eau potable » et « assainissement ».

Il est rappelé que l'ensemble des comptes et budgets de la commune sont communicables sur demande.

### 2. PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET « PRINCIPAL »

#### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 793 979,28	G	2 964 899,28
	Section d'investissement	B	1 305 121,36	H	1 003 636,45
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	53 178,99 (si déficit)	J	(si excédent)
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)			4 152 279,63 = A+B+C+D		3 968 535,73 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	345 188,27	L	242 521,64
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		345 188,27 = E+F		242 521,64 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		2 793 979,28 = A+C+E		2 964 899,28 = G+I+K
	Section d'investissement		1 703 488,62 = B+D+F		1 246 158,09 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		4 497 467,90 = A+B+C+D+E+F		4 211 057,37 = G+H+I+J+K+L

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS)

3. PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET « CAISSE DES ECOLES »

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 180 163,12	G 181 420,00
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 12 874,30 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 180 163,12	= G+H+I+J 194 294,30
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 0,00	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 180 163,12	= G+I+K 194 294,30
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 180 163,12	= G+H+I+J+K+L 194 294,30

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
(LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS)

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 187 317,62	G 265 451,91	G-A 78 134,29
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 235 958,77	H 213 815,62	H-B -22 143,15

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 61 210,02 (si déficit)	J (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 484 486,41	Q= G+H+I+J 479 267,53	=Q-P -5 218,88

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 10 660,44	L 24 414,74
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 10 660,44	= K+L 24 414,74

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 187 317,62	= G+H+K 265 451,91	78 134,29
	Section d'investissement	= B+D+F 307 829,23	= H+J+L 238 230,36	-69 598,87
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 495 146,85	= G+H+I+J+K+L 503 682,27	8 535,42

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
(LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS)

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 41 202,72	G 80 633,92	G-A 39 431,20
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 176 733,39	H 182 498,41	H-B 5 765,02

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 86 539,35 (si déficit)	J (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 304 475,46	Q= G+H+I+J 263 132,33	=Q-P -41 343,13

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 800,18	L 33 666,21
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 1 800,18	= K+L 33 666,21

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 41 202,72	= G+I+K 80 633,92	39 431,20
	Section d'investissement	= B+D+F 265 072,92	= H+J+L 216 164,62	-48 908,30
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 306 275,64	= G+H+I+J+K+L 296 798,54	-9 477,10

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses  
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
**(LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS)**

6. COMPTES DE GESTION EXERCICE 2016 : APPROBATION

- Il sera proposé au Conseil municipal d'approuver les comptes de gestion 2016 établis par le Trésorier Principal (tous budgets).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

7. ETAT DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS 2016

- Il sera proposé au Conseil municipal d'approuver l'état des acquisitions et cessions 2016.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

8. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016 DU BUDGET « PRINCIPAL »

Le Conseil Municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : **170 920 €**
- Un déficit de fonctionnement de : **0 €**

Il est proposé d'affecter en réserves R 1068 en investissement la somme de **170 920 €**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

9. TAXES LOCALES : TAUX APPLICABLES EN 2017

Il sera proposé au Conseil d'approuver les taux 2017 des taxes locales, identiques à 2016.

	2016	Propositions 2017 identiques
✓ Taxe d'Habitation :	15,07 %	15,07 %
✓ Foncier bâti :	21,01 %	21,01 %
✓ Foncier non-bâti :	88,87 %	88,87 %

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

10. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2017

**B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
65541	BP 2017	contribution 2017	Service départemental incendie et secours SDIS	Département	103 000,00
65541	BP 2017	contribution 2017	SIEG Syndicat Intercommunal	Etablissement de droit public	15 000,00
657361	BP 2017	subvention de fonctionnement	CAISSE DES ECOLES MOZAC	Etablissement de droit public	45 500,00
657362	BP 2017	subvention de fonctionnement	CCAS MOZAC	Etablissement de droit public	25 500,00
65738	BP 2017	participation 2017	ADSEA PREVENTION RIOM-VOLVIC	Autre personne de droit privé	4 000,00
65738	BP 2017	participation 2017	FLAJ C.C.A.S. RIOM	Autre personne de droit privé	500,00
6574	BP 2017	subvention de fonctionnement	MOZAC VOLVIC BASKET	Association	2 200,00
6574	BP 2017	subvention de fonctionnement	GAULOISE GYM	Association	2 600,00
6574	BP 2017	subvention de fonctionnement	BI CROSSING association sportif	Association	800,00
6574	BP 2017	subvention exceptionnelle	BI CROSSING association sportif	Association	300,00
6574	BP 2017	subvention exceptionnelle	UNION SPORTIVE MOZAC	Association	1 250,00
6574	BP 2017	subvention de fonctionnement	AFN Amicale des Anciens	Association	100,00
6574	BP 2017	subvention exceptionnelle	GAULOISE GYM	Association	800,00
6574	BP 2017	subvention de fonctionnement	UNION SPORTIVE MOZAC	Association	4 100,00
6574	BP 2017	subvention exceptionnelle	CLUB HISTORIQUE MOZACOIS	Association	500,00
6574	BP 2017	subvention de fonctionnement	HARMONIE de mozac Association	Association	10 200,00
6574	BP 2017	subvention de fonctionnement	CLUB DE L'AGE D'OR	Association	300,00
6574	BP 2017	subvention de fonctionnement	CLUB HISTORIQUE MOZACOIS	Association	200,00
6574	BP 2017	subvention exceptionnelle	MOZ'ARTS	Association	250,00
6574	BP 2017	subvention de fonctionnement	ESPACE CULTURE	Association	160,00
6574	BP 2017	subvention de fonctionnement	AMICALE DES JARDINIERS DE FRANCE DES PAYS VABL	Association	200,00
6574	BP 2017	subvention de fonctionnement	MOZ'ARTS	Association	250,00
6574	BP 2017	fonds d'initiative	COMMUNE DE MOZAC	Commune	3 840,00
6574	BP 2017	subvention exceptionnelle	ATELIER M DANSE	Association	150,00
6574	BP 2017	subvention exceptionnelle	AUVERGNE COLLECTION	Association	150,00
6574	BP 2017	subvention exceptionnelle	Comité oeuvres sociales	Association	3 000,00
6574	BP 2017	subvention de fonctionnement	Comité oeuvres sociales	Association	5 000,00
6574	BP 2017	subvention exceptionnelle	VULCAN HOT ROAD	Association	200,00
6574	BP 2017	subvention exceptionnelle	ENERGY CYCLE MOZAC	Association	300,00
6574	BP 2017	subvention de fonctionnement	ENERGY CYCLE MOZAC	Association	650,00
6574	BP 2017	subvention exceptionnelle	CYCLO CLUB MOZACOIS	Association	250,00
6574	BP 2017	subvention de fonctionnement	CYCLO CLUB MOZACOIS	Association	200,00
6574	BP 2017	subvention de fonctionnement	JUDO CLUB MOZAC	Association	1 900,00
6574	BP 2017	subvention exceptionnelle	LE REVE DU PAILLON	Association	150,00

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

11. PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017 « PRINCIPAL »

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 879 572,00	2 879 572,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		2 879 572,00	2 879 572,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	932 750,00	1 390 080,53
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	345 188,27	242 521,64
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 354 663,90	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		1 632 602,17	1 632 602,17
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		4 512 174,17	4 512 174,17

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 12. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016 DU BUDGET « CAISSE DES ECOLES »

Le Conseil Municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, constatant que le compte administratif fait apparaître un résultat de fonctionnement de : + 14 131,18 €  
Il est proposé de reporter en fonctionnement R 002 la somme de 14 131,18 €

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 13. PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017 « CAISSE DES ECOLES »

### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	202 210,00	188 078,82
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 14 131,18
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	202 210,00	202 210,00

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		
<b>TOTAL</b>			
	TOTAL DU BUDGET (4)	202 210,00	202 210,00

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

14. AFFECTATION DU RESULTAT 2016 DU BUDGET « EAU POTABLE »

Le Conseil Municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : **78 134,29 €**

Il est proposé d'affecter en réserves R 1068 en investissement la somme de **78 134,29 €**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

15. PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017 « EAU POTABLE »

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	<b>CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>268 723,00</b>	<b>268 723,00</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>268 723,00</b>	<b>268 723,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	<b>237 149,39</b>	<b>306 748,26</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>10 660,44</b>	<b>24 414,74</b>
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) <b>83 353,17</b>	(si solde positif)
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>331 163,00</b>	<b>331 163,00</b>
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		<b>599 886,00</b>	<b>599 886,00</b>

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**16. AFFECTATION DU RESULTAT 2016 DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »**

Le Conseil Municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : **39 431,20 €**

Il est proposé d'affecter en réserves R 1068 en investissement la somme de **39 431,20 €**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**17. PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017 « ASSAINISSEMENT »**

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	<b>CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>102 737,00</b>	<b>102 737,00</b>
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>102 737,00</b>	<b>102 737,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	<b>227 417,49</b>	<b>276 325,79</b>
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>1 800,18</b>	<b>33 666,21</b>
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) <b>80 774,33</b>	(si solde positif)
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>309 992,00</b>	<b>309 992,00</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>412 729,00</b>	<b>412 729,00</b>

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18. AMORTISSEMENTS DE SUBVENTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 63 SUR LE BUDGET EAU – TRAVAUX RUE DU 4 SEPTEMBRE**

Il est proposé au Conseil d'amortir les subventions du Conseil Départemental perçues au titre des travaux d'eau rue du 4 septembre (réalisés en 2015) comme suit :

<i>Budget EAU</i>	MONTANT HT	DUREE	AMORTISSEMENT ANNUEL
<b>TRAVAUX</b>	44 165,70 €	40 ANS	1 104 €
<b>SUBVENTIONS</b>	8 401,23 €	8 ANS	1 104 €

Pour 2017, il conviendra de passer les opérations comme suit :

Fonctionnement Recettes : compte 777 chapitre 042 : 1 104 €  
Investissement Dépenses : compte 1391 chapitre 040 : 1 104 €  
La subvention s'amortira sur 8 ans, à 1 104 € les 7 premières années et 637,23 € la 8<sup>ème</sup> année.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19. AMORTISSEMENTS DE SUBVENTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 63 ET DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT – TRAVAUX RUE DU 4 SEPTEMBRE (OPÉRATION 60)**

Il est proposé au Conseil d'amortir les subventions du Conseil Départemental perçues au titre des travaux d'assainissement rue du 4 septembre (réalisés en 2015) comme suit :

<i>Budget ASSAINISSEMENT</i>	MONTANT HT	DUREE	AMORTISSEMENT ANNUEL
<b>TRAVAUX</b>	43 640,67 €	50 ANS	873 €
<b>SUBVENTIONS</b>	8 728,13 €	10 ANS	873 €

Pour 2017, il conviendra de passer les opérations comme suit :

Fonctionnement Recettes : compte 777 chapitre 042 : 873 €  
Investissement Dépenses : compte 1391 chapitre 040 : 873 €  
La subvention s'amortira sur 10 ans, à 873 € les 9 premières années et 871,13 € la 10<sup>ème</sup> année.

Il est proposé au Conseil d'amortir les subventions de l'Agence de l'Eau perçues au titre des travaux d'assainissement rue du 4 septembre (réalisés en 2015) comme suit :

<i>Budget ASSAINISSEMENT</i>	MONTANT HT	DUREE	AMORTISSEMENT ANNUEL
<b>TRAVAUX</b>	43 640,67 €	50 ANS	873 €
<b>SUBVENTIONS</b>	15 274,23 €	18 ANS	873 €

Pour 2017, il conviendra de passer les opérations comme suit :

Fonctionnement Recettes : compte 777 chapitre 042 : 873 €  
Investissement Dépenses : compte 1391 chapitre 040 : 873 €  
La subvention s'amortira sur 18 ans, à 873 € les 17 premières années et 433,23 € la 18<sup>ème</sup> année.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**20. AMORTISSEMENTS DE SUBVENTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 63 ET DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT – TRAVAUX RUE SAINT MARTIN T2-T3 (OPERATION 61)**

Il est proposé au Conseil d'amortir les subventions du Conseil Départemental perçues au titre des travaux d'assainissement rue Saint Martin T2-T3 (réalisés en 2015) comme suit :

<i>Budget ASSAINISSEMENT</i>	MONTANT HT	DUREE	AMORTISSEMENT ANNUEL
<b>TRAVAUX</b>	24 853,50 €	50 ANS	497 €
<b>SUBVENTIONS</b>	4 970,70 €	10 ANS	497 €

Pour 2017, il conviendra de passer les opérations comme suit :

Fonctionnement Recettes : compte 777 chapitre 042 : 497 €  
 Investissement Dépenses : compte 1391 chapitre 040 : 497 €  
 La subvention s'amortira sur 10 ans, à 497 € les 9 premières années et 497,70 € la 10<sup>ème</sup> année.

**Il est proposé au Conseil d'amortir** les subventions de l'Agence de l'Eau perçues au titre des travaux d'assainissement rue du Saint Martin T2-T3 (réalisés en 2015) comme suit :

<i>Budget ASSAINISSEMENT</i>	MONTANT HT	DUREE	AMORTISSEMENT ANNUEL
<b>TRAVAUX</b>	24 853,50 €	50 ANS	497 €
<b>SUBVENTIONS</b>	8 698,73 €	18 ANS	497 €

Pour 2017, il conviendra de passer les opérations comme suit :

Fonctionnement Recettes : compte 777 chapitre 042 : 497 €  
 Investissement Dépenses : compte 1391 chapitre 040 : 497 €  
 La subvention s'amortira sur 18 ans, à 497 € les 17 premières années et 249,73 € la 18<sup>ème</sup> année.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## PERSONNEL COMMUNAL

Pas de dossier

## ORGANISMES EXTÉRIEURS

### 21. SIEG : CONVENTION DE FINANCEMENT POUR DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC – PLACE SAINT PAUL

**Rapporteur : Alain PAULET**

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la Place Saint Paul (programme travaux voirie 2018), des travaux d'éclairage public sont prévus.

Le montant des dépenses est de **7 800,00 € HT** avec une part communale de **3 900,54 €**.

**Il est proposé au Conseil municipal :**

- d'approuver l'avant-projet présenté par le SIEG ;
- de solliciter auprès du SIEG le financement présenté ci-dessus et de demander l'inscription de ces travaux au programme 2017 du SIEG.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 22. SIEG : CONVENTION DE FINANCEMENT POUR LA REQUALIFICATION DES FEUX TRICOLORES - RUE HOTEL DE VILLE

**Rapporteur : Alain PAULET**

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue de l'Hotel de Ville et de la place Saint Paul (programme travaux voirie 2018), des travaux de requalification du carrefour à feux tricolores sont prévus.

Le montant des dépenses est de **18 000,00 € HT** avec une part communale de **7 202,16 €**.

**Il est proposé au Conseil municipal :**

- d'approuver l'avant-projet présenté par le SIEG ;
- de solliciter auprès du SIEG le financement présenté ci-dessus et de demander l'inscription de ces travaux au programme 2017 du SIEG.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pas de dossier

Pas de dossier

---

*L'ordre du jour étant intégralement épuisé, le Maire clôt la séance à 22h50 min*

*Compte-rendu établi à MOZAC, le jeudi 16 mars 2017*

Marc REGNOUX  
Maire de MOZAC



**Voir note ci-jointe « Présentation du budget 2017 »**

**Voir Agora rubrique « Conseils municipaux » / « Conseils 2017 » /  
« Conseil 15-03-2017 » / Documents budgétaires**